

L'ARBRE DANS LA VILLE

Lecture sociale en quatre tableaux du couvert végétal dans la ville africaine

Philippe HAERINGER

Géographe O.R.S.T.O.M.

Flamboyants et Badamiers

ou l'arbre du gouverneur

Ma première rencontre avec la ville d'Afrique noire fut encombrée d'arbres au point que je ne vis pas la ville qu'on me présentait. C'était en 1963, peu après les Indépendances, et c'était Brazzaville, l'ancien siège du Gouvernement Général de l'Afrique Équatoriale Française. A l'issue du circuit en voiture qui avait été programmé pour me donner, dès ma sortie d'avion, une première vue d'ensemble de la ville, j'attendais toujours qu'on y pénétrât vraiment. Je n'avais réussi qu'à entrevoir quelques édifices et demeures épars dans les bois ou, tout au moins, dans une exubérance d'ombrages. Je venais pourtant de visiter tout le centre d'une capitale illustre.

Il est vrai que les visites suivantes, consacrées aux « villages », c'est-à-dire, selon la terminologie de l'époque, aux quartiers « africains », me convainquirent davantage de la réalité brazzavilloise, de son poids démographique, de sa densité. Puis mon regard s'accoutuma à cette géographie en creux de la ville coloniale africaine, depuis lors vérifiée dans tant d'autres capitales ou villes régionales, où l'arbre et l'espace sont la marque du centre. Je finis par ne plus m'étonner de découvrir, des fenêtres de mon cinquième étage, une petite mer intérieure de somptueuses frondaisons.

Il n'y avait, du reste, aucune raison de s'attendre à retrouver, dans la ville coloniale, les schémas concentriques des cités d'Europe, de nos cités à noyau médiéval dense auxquelles la période classique, le mouvement hausmannien et les leçons d'Ebenezer Howard et de Le Corbusier ne purent qu'adjoindre latéralement — ou ponctuellement — quelques espaces d'air et de lumière.

Héritière des esthétiques urbaines post-médiévales, la ville coloniale profite de quelques paramètres qui lui permettent de tenir compte de cet héritage : au tournant des Indépendances, elle est encore une ville neuve, aristocratique, non industrielle. Neuve, elle l'est en dépit d'une patine précoce qui lui vient de son origine épique, génératrice de souvenirs et de vestiges ; qui lui vient aussi d'une évolution démographique et socio-politique rapide, relativisant le passé le plus récent ; qui lui vient enfin — et ce n'est pas si négligeable et superficiel qu'on pourrait le croire — du concours comme de l'agressivité de la nature tropicale, tour à tour efficace alliée de l'urbaniste et cause de vieillissement prématuré, dans les deux cas facteur d'intégration du greffon urbain.

Elle est neuve dans sa structure. Une structure simple et duale séparant non pas exactement Blancs et Noirs, mais ville et villages. La ville proprement dite rassemble toutes les fonctions urbaines, hormis l'habitat du grand nombre. La forte croissance démographique n'a donc pas dénaturé un espace qui, dès lors, s'identifia à l'habitat européen et reste l'espace résidentiel des cadres, indissocié des activités inductrices et des principaux équipements de la ville.

Ainsi, au cœur de Brazzaville comme de bien d'autres cités, l'arbre aimé de l'homme blanc a pu s'épanouir d'autant mieux que la ville blanche n'était pas enfermée dans un espace clos, n'était pas limitée dans son expansion : au début des années 60, dans la majorité des cas, les « villages » en pleine croissance ne ceinturaient pas encore les villes, n'avaient pas achevé leur jonction, et ce qu'il était encore convenu d'appeler la ville européenne pouvait s'étendre au rythme du développement des activités. Conçus sans souci d'économie d'espace, les quartiers

administratifs, commerçants ou industriels auxquels était subtilement associée la fonction résidentielle, n'avaient pas encore subi un processus de densification susceptible de faire disparaître l'étage arboré.

* *

Les plus beaux spectacles d'arbres chenues, de rues ombragées en berceau, de maisons en sous-bois, c'est toujours dans le quartier administratif qu'on les trouve, ce quartier de services et de résidences généralement baptisé du nom de Plateau et qui, effectivement, occupe souvent le dôme allongé d'une colline plate. Heureuse alliance de ces arbres lourds et des cases ventrues de style colonial ; du langage des gros troncs et de celui des vieux toits !

D'une ville à l'autre, d'un bout à l'autre de l'ancien domaine français d'Afrique noire, l'arbre le plus commun des vieux quartiers administratifs est probablement le **Manguier** (*Mangifera indica*, Anacardiacees). C'est aussi celui dont le port exprime le mieux l'idée de solidité, de rusticité, d'équilibre : c'est l'arbre en boule, bien charpenté, au bois dur, le moins accessible de tous aux assauts des tornades. Le manguier est aussi le plus populaire ; ses fruits mettent en émoi des bandes d'enfants ; pour cela et pour la densité de son ombre, pour la hauteur modérée de son feuillage (le tronc se divise à hauteur d'homme), il est également apprécié dans les cours africaines (cf. *infra*). C'est le marronnier de l'Afrique, aux fleurs moins éclatantes mais au feuillage constamment renouvelé par des poussées de jeunes feuilles marron-rose.

L'autre arbre symbole de la ville coloniale est l'irremplaçable **Flamboyant** (*Delonix regia*, Légumineuses). Plus exclusivement ornemental et pour cela même moins répandu hors de la ville blanche, c'est l'arbre administratif par excellence. Peu à son aise dans la zone à climat forestier, il éclate de toutes ses fleurs dans les villes de savane préforestière. Cette floraison écarlate, en vaste parasol posé sur un tronc noueux, à peu près exclusive de tout feuillage, est un véritable triomphe dont le spectacle est indissociable de l'imagerie brazzavilloise et de bien d'autres lieux.

Je n'ai jamais vécu durablement dans les villes du Sahel ou de la savane sèche. Je n'ai donc pas d'intimité avec le **Caïlcédrat** (*Khaya senegalensis*, Méliacées), l'**Albizzia** (*A. lebeck*, Mimosacées), l'**Eucalyptus** (*E. sp.*, Myrtacées), le **Neem** (*Azadirachta indica*, Méliacées), le **Tamarinier** (*Tamarindus*

indica, Césalpinacées), l'**Anacardier** (*Anacardium occidentale*, Anacardiacees), ou le **Teck** (*Tectona grandis*, Verbenacées). J'ai cependant gardé l'image forte des centaines ou des milliers de caïlcédrats qui donnent au centre de Bamako un microclimat si délicieusement doux au milieu de la fournaise de saison sèche (1). Quant au neem, certes commun jusque dans les villes du Sud, mais où il ne fleurit pas, je n'en connaissais que l'élégant feuillage ; c'est à Accra pourtant, où il compte parmi les trois ou quatre essences prépondérantes, que son odorante floraison me surprit, soulignant avec éclat, pour ma gouverne, le climat exceptionnellement sec et lumineux — pour la latitude — de la petite plaine côtière d'Accra.

Il me vient une autre image de savane, celle des **Kapokiers** (*Bombax sp.*) de Dabakala. Ce chef-lieu du pays djimini n'était, en 1966, qu'un minuscule poste administratif du Nord-Est ivoirien : une demi-douzaine d'antennes rudimentaires (sous-préfecture, bureau de l'agriculture, dispensaire...), un petit nombre de désuets logements de fonction, une « case de passage », une école, une pompe à essence et, plus loin, un gros village de paillottes comptant 2 à 3.000 habitants. Tout cela n'aurait pas ressemblé à grand-chose si cet ancien chef-lieu de subdivision, qui avait été chef-lieu de cercle jusqu'en 1932, n'avait été doté d'une impressionnante entrée plantée de kapokiers géants. Cette majestueuse allée débouchait sur une sorte d'esplanade également complantée, autour de laquelle s'organisaient les divers éléments du pouvoir administratif, et d'où partaient les autres pistes, les autres routes du pays. Un préfet énergique les a jugés encombrants. Le danger que l'envol des graines cotonneuses représentait pour l'hygiène des yeux semble avoir aussi pesé dans la décision.

Dans le même rôle de cierge d'allée, l'antithèse du rustique et monstrueux kapokier est le **Palmier royal** (*Roystonea regia*) dont on peut voir de remarquables alignements dans l'enceinte de la somptueuse université de Legon, près d'Accra. Lisse, galbé, mais droit comme un soldat de plomb, c'est l'arbre de parade par excellence. Pourtant, on ne le voit guère dans l'ancien domaine français. Il semble appartenir à l'ex-empire britannique.

Des palmiers moins guindés, comme le fin **Areca** (*A. catechu*) ou plus simplement le très commun **Palmier à huile** (*Elaeis guineensis*), parfois le **Rônier** (*Borassus flabellifer*) ou le **Cocotier** (*Cocos nucifera*) relaient fréquemment manguiers et flamboyants

(1) On racontait à Bamako que le gouverneur qui avait doté la ville de ce parc, et qui avait également enrichi amoureusement les allées et bosquets du palais, eut plus tard du mal à retenir ses larmes lorsque, invité par le successeur de ses successeurs, le Président Modibo Keita, il eut à constater qu'une conception moins bucolique des choses s'était traduite par des coupes sombres autour de son ancien palais. Mais la ville avait été épargnée.

en bordure des chaussées ou, plus spécifiquement, encadrent les allées d'accès aux palais, aux résidences, aux administrations centrales des villes du sud ou du moyen-sud.

Dans ce secteur climatique, la famille botanique la plus sollicitée est sans aucun doute celle des Légumineuses (famille selon certains auteurs, ordre selon d'autres), à laquelle appartient déjà le flamboyant cité. Un autre fleuron de cette famille est le **Cassia de Java** (*Cassia javanica*) dont les longues branches souples ploient sous une surabondante inflorescence rose. Le représentant le plus commun, le plus répandu est un cassia à fleurs jaunes (*Cassia siamea*). Jaunes aussi : *Cassia spectabilis* et le petit *Cassia floribunda*, toujours fleuri. Ce ne sont pas ses fleurs discrètes, mais son port en vaste parapluie qui fait toute la valeur du **Pithécobium** (P. saman). Quant à l'Arbre à perles ou **Œil de paon** (*Adenanthera pavolina*), il est clair que ce sont ses graines rouge vif qui le désignent à l'attention. En Polynésie, on en fait des colliers. Aux Indes méridionales, dont on dit que cet arbre est originaire, la graine servait d'unité de mesure pour les pesées d'or (1). Elle reste un porte-bonheur : à peine plus grosse qu'une lentille, elle y est cependant évidée et emplit de plusieurs dizaines de minuscules animaux d'ivoire. Identifiés à la loupe, ces animaux ne sont pas moins que des éléphants, des buffles... Le miracle de l'infiniment grand dans l'infiniment petit, c'est probablement en quoi réside la force de ce talisman. En Afrique occidentale, aucune tradition ne s'attaque à cet arbre exotique, mais j'ai vu des commandos de marins coréens, armés de seaux, ramasser vivement, comme on va aux myrtilles, les précieuses graines dans les rues d'Abidjan.

Les rues d'Abidjan... Il faut vite dire ce que sont les 3.000 arbres chenues qui, sur le trop fameux quartier du Plateau, relèvent de l'administration municipale. Trop fameux est en effet ce centre-ville saisi par le gigantisme architectural, promis à des

bouleversements de voirie, pour que son vieux stock d'arbres puisse intégralement se maintenir. Ces toutes dernières années, déjà, furent meurtrières. Mais à ce péril s'ajoute un péril plus imprévisible encore, plus radical, car il échappe jusqu'ici à la maîtrise humaine ou semble en tout cas laisser désarmées les autorités municipales. Ce péril s'appelle la roussette.

Il ne semble pas que l'on ait, à ce jour, élucidé ce curieux phénomène qui se traduit par une énorme concentration diurne, au centre même du Plateau, de cette variété de grosses chauves-souris. Curieux en effet si l'on sait que, le crépuscule venu, toute cette population prend son envol pour gagner la campagne au nord de la ville, et probablement surtout la réserve forestière du Banco (2). Les nourritures urbaines ne sont donc pas en cause. Doit-on penser que ces petites bêtes affectionnent les gaz de combustion, au point d'accepter le désagrément de se voir constamment tirées de leur sommeil par les clameurs de la ville, ce qui provoque, à chaque fois qu'un bouchon se forme et que les klaxons s'énervent, des envols effarouchés et criards? Toujours est-il que l'étage supérieur du couvert arboré du centre ville est complètement investi par des grappes serrées de ce gros chéiroptère, ce qui, à terme, l'anéantit. C'est ainsi que de lustre en lustre, ce couvert arboré perd un étage. Au début des années 60, on voyait encore quelques hauts **Fromagers** (*Ceiba pentandra*, Malvacées), rescapés de la flore pré-urbaine. Les derniers furent abattus peu après, ce qui fit perdre à la capitale ivoirienne une bonne part de sa marque tropicale : rien ne remplacera jamais ces fûts immenses et leurs monumentaux contreforts, vespasiennes irrésistibles il est vrai, ce qui était leur envers (3).

Je n'ai pas conservé l'exacte mémoire des étapes intermédiaires, mais le tour des manguiers arriva vite, qui se voient peu à peu réduits, rapetissés : après avoir irrémédiablement déplumé les cimes,

(1) Plus exactement, elle servait de base d'étalonnage pour des poids en métal. Ce détail, qui m'a été rapporté par une amie indienne, est à rapprocher du rôle joué chez les Akan par la graine d'*Abrus precatorius*. Entre les poids indiens et les poids baoulé, fondés les uns et les autres sur une graine rouge, il y a peut-être une piste de recherche susceptible d'aider à réduire l'énigme qui demeure sur le système de lecture des poids baoulé. De cette même amie, j'ai reçu ce talisman à figurines d'ivoire dont je témoigne ici.

(2) Un envol qui pourrait inspirer les poètes du fantastique, le terme n'étant pas trop fort pour évoquer cette migration vespérale qui envahit le ciel dès le coucher du soleil, mais se poursuit pendant une bonne demi-heure comme si la source en était intarissable. J'ai habité longtemps un quartier — l'Indénié — qui se situe précisément dans l'axe de cette trajectoire. Parfois, un groupe s'accrochait à un arbre du voisinage, tournoyait un instant avant de reprendre la route du nord. A la saison des figues, c'est-à-dire deux fois par an, lorsque les énormes ficus de ce vieux quartier fructifiaient (ces figues ne sont pas comestibles), les groupes s'attardaient davantage et faisaient un festin assaisonné de cris âpres, aussitôt restitué en pluie de crachats roses dont les crépis des maisons gardaient la trace indélébile. Mais, ces fantaisies mises à part, l'exode quotidien des petits frugivores ailés d'Abidjan s'écoule, parfaitement silencieux, avec la régularité d'un mouvement cosmique, ou comme une étrange brise du soir.

(3) Du point de vue des hygiénistes au moins. Il reste tout de même tout un groupe de fromagers en bordure du Camp Mangin, à l'entrée d'Adjamé. L'un des derniers rescapés du Plateau, particulièrement beau, était à l'angle du cercle de la RAN. Il en reste une énorme souche.

les colonies de roussettes gagnent progressivement les paliers inférieurs du feuillage. Certains alignements de manguiers ne sont plus aujourd'hui que de pitoyables poteaux des mille pendus.

Entre la boulimie des roussettes et les abattages provoqués par les énormes chantiers de construction, il est donc à peine temps de faire l'inventaire du legs végétal de l'administration coloniale ; opération pour laquelle, il faut le dire, Abidjan n'offre sans doute pas, capitale tardivement investie et au site d'origine étrié, l'éventail le plus somptueux. Mais tout de même. Si les essences dominantes sont les divers cassias, le pithécolobium (1), le manguiers et le palmier à huile, on y trouve aussi des alignements d'**Hévéas** aux grosses graines tachetées (*Hevea brasiliensis*, Euphorbiacées), de **Pommiers d'eau** et de **Pommes-roses** (*Eugenia malaccensis* et *jambos*, Myrtacées), dont la défloraison engendre un parterre violacé, de **Jacarandes** aux grosses fleurs mauves (*Jacaranda acutifolia*, Bignoniacées), et puis de neems, de flamboyants, d'arecas, de badamiers (cf. *infra*) et d'œils-de-paon.

On y compte aussi, dans les parcs et jardins, quelques **Arbres à pain** (*Artocarpus incisus*, Moracées, larges feuilles digitées, très décoratives, et gros fruits globuleux), quelques **Arbres du voyageur** (*Ravenala madagascariensis*, Scitaminées, éventail d'immenses feuilles palmées), quelques exemplaires d'**Ylang-ylang** (*Cananga odorata*, Anonacées, l'arbre à parfum des Comores), diverses espèces de **Ficus** et notamment le célèbre « caoutchouc » des appartements frileux d'Europe, mais ici dans sa vraie dimension de pachyderme (*Ficus elastica*, Urticacées), quelques rares *Podocarpus macrophyllus* (Taxacées, un cousin de l'If), quelques gros bouquets de **Bambous de Chine** (*Bambusa* sp., Bambusacées), et enfin des filaos.

Le **Filao** (*Casuarina equisetifolia*, Casuarinées) n'est qu'accessoirement un arbre urbain. C'est, avec le cocotier, l'arbre du bord de l'eau, l'arbre de plage léger, vaporeux, un peu hirsute. Plutôt triste hors de ce contexte de lumière et de vent, ce conifère pleureur (2), un peu gris, un peu poussiéreux, frissonne agréablement sous la brise marine. Très enveloppant, il semble protéger — et signale de loin — les établissements européens du bord de mer. Frais et accueillants quand la mer est belle et le ciel torride, ces bosquets de filaos sont curieusement sinistres lorsque la mer est grise. Ambivalence de la présence coloniale ?

C'est un majestueux *Terminalia*, le **Badamier** (*Terminalia catalpa*, Combrétacées) qui, à mes yeux, de toute la panoplie coloniale, engendre la mélancolie la plus significative. Bien qu'il paraisse avoir été, à l'origine, un arbre d'allée et qu'il le reste parfois, il me semble l'avoir surtout rencontré et remarqué dans des « concessions » à l'abandon, au fond d'une rue oubliée, dans les villes mortes : je l'associe à Grand-Bassam, à Grand-Lahou, à Sassandra. Peut-être cette valeur nostalgique lui vient de la défoliation complète qu'il subit fugitivement à chaque saison sèche, et c'est précisément au cours de cette phase qu'il se signale à l'attention par l'énorme masse de ses grosses feuilles aux couleurs automnales, à dominante rouge. Au même moment, il offre ses amandes dures à casser, dérisoires, mais au goût fin, ce qui provoque un grand retournement de feuilles sèches sous les foulées enfantines.

*
* *

On ne peut mieux terminer cette évocation de l'arbre urbain colonial qu'en donnant la parole à un chanteur de Brazzaville qui, deux ans avant la loi-cadre et le début du processus d'indépendance, peignait ainsi le charme de la ville qu'il administrait :

« Concessions serties de haies d'hibiscus doubles ou frisés, de bambous nains, de crotons et d'acalypha vieil or, de « sourire d'avril » (*Phyllanthus*) neige.

« Jardins ornés d'aristoloches violet foncé, de cannas panachés, de coléus ou feuille foulard, veloutés et bariolés, de fougères à dessous argentés, de roses porcelaine ou sceptre de Pharaon, de taros si décoratifs, de caladium (ou palettes de peintre) de toute variété, de sauges éclatantes. Corossoliers, cerisiers de Cayenne, goyaviers, orangers, avocatiers où fusent tôt le matin les chants des bulbul et les trilles aigus des martins-chasseurs.

« Silhouettes exotiques des bananiers aux opulents feuillages et des palmiers à huile aux vieux troncs ciselés de lichen ou gainés de plantes épiphytes : fougères fines comme du cerfeuil, dentelées ou crépelées, orchidées et « oreilles d'éléphants » (*Platyserium*) très ornementales.

« Pergolas, murs ou toits drapés de lianes *thunbergia* envahissantes, blanches ou bleutées, de lianes aurores ou corail délicatement roses, de clérodendrons grim-

(1) Les plus beaux spécimens de pithécolobiums jouxtent l'Institution Notre-Dame : magnifiques troncs de près d'un mètre et demi de diamètre, aux lignes néanmoins souples, suggèrent encore une vigueur juvénile, tandis qu'aux aisselles des branches de nombreuses plantes épiphytes — dont beaucoup retombent comme des barbes — suggèrent, à l'inverse, un âge vénérable et donnent à ces arbres un mystère de témoins d'autrefois.

(2) Cet arbre, très primitif, n'a en fait que certains des caractères des gymnospermes.

pants ou « cœur de Marie » à corolles cramoisies, de volubilis, de barbadines à grosses fleurs étranges.

« Un peu partout stipes de cocotiers, de papayers, de palmiers royaux. Silhouettes photogéniques de parasoliers et arbres à pain aux larges feuilles d'acanthé, si beaux à l'aube, découpés sur le Fleuve doré ; masses frissonnantes des bambous luxuriants et filaos légers.

« Et, au cours des saisons, pavoiement multicolore des bois-de-fer aux thyrses fragiles qui saupoudrent des trottoirs de pastel mauve ; des flamboyants secs, soudain minium, des cassias roses ou jaunes, des frangipaniers et ylang-ylangs odorants, des tulipiers du Gabon aux corolles écarlates, des badamiers rouille, des jacarandes bleu-céleste, et les frondaisons cuivrées des beaux manguiers en fleurs. Jaune éclatement du haut schizolobium devant la mairie. Kapokier couvert de duvet que le vent disperse en flocons de neige artificielle. Gros flamboyant de la gare. Bouquet charmant des cassias javanica de l'école ménagère à l'entrée de Poto-Poto. Lianes aurores et euphorbes pourpres de la Case de Gaulle. Badamiers de la rue Paul-Doumer ou Alfassa. Jacaranda près de la C.F.A.O.-Plaine. Bambous du Trait-d'Union et de la piscine. Bois-de-fer vers l'Hôtel du Gouvernement et à l'entrée de Baongo. Tunnels des grands manguiers derrière chez Barnier ou dans cette vieille, nostalgique et admirable allée vers la Pointe-Hollandaise. Baobabs centenaires de M'Pila. Banyans énormes et chevelus de la rue Lamothe et de Chavannes. Kapokier géant du Beach ou en face de chez Toucas. Sveltes cocotiers penchés derrière le Commissariat Central. Parterres si nuancés et si soignés du Gouvernement Général. Denses tamariniers de la cour de l'Information. Palmiers-céleris du vieil hôpital... » (1).

On remarquera qu'en dépit de la dominante ornementale de cette évocation plusieurs arbres fruitiers figurent dans la liste des plantes citées : **Corossolier** (*Annona muricata*, Annonacées), **Cerisier de Cayenne** (*Eugenia uniflora*, Myrtacées) qui n'est qu'un arbuste, **Goyavier** (*Psidium guajava*, Myrtacées), **Papayer** (*Carica papaya*, Caricacées), **Avocatier** (*Persea americana*, Lauracées), **Oranger** (*Citrus sinensis*, Aurantiacées) et la liane **Barbadine** ou **Passiflore** (fleurs et fruits de la Passion, *Passiflora quadrangulis*, Passifloracées).

Or, la détention d'arbres fruitiers cultivés pour leurs fruits est sans doute, de la part de l'homme blanc résidant en Afrique, le meilleur signe d'un enracinement, d'une sympathie éprouvée à l'égard du sol tropical et de l'air qu'il y respire. Certes, c'est autour des demeures des grands planteurs (on en trouve encore) ou dans les missions religieuses du fond de la brousse, ou encore dans les stations

agronomiques (autrefois dans les « jardins d'essai » de l'Administration) qu'il faut rechercher les vergers les plus authentiques et les plus éclectiques, mais il existe des « concessions » urbaines qui offrent elles aussi, à leur mesure, cet enchantement campagnard si recherché par certains vieux résidents et par quelques autres.

Il faut prendre le temps, notamment, d'explorer les recoins cachés du pourtour des villes : on y découvrira une espèce d'homme blanc attachante, étonnante, énigmatique. Souvent rescapés de l'époque coloniale, pris au piège de « leur » Afrique, généralement déconnectés d'avec la vie d'aujourd'hui, et pourtant vivant d'une symbiose étroite avec leur entourage immédiat ; hommes pauvres, chenus et déçus, incapables pourtant d'envisager d'aller mourir sous d'autres cieux, souvent entourés d'une ronde de petits métis et seuls, parmi leurs frères de race, à parler la langue du lieu ; chez eux, on aura les plus grandes chances de trouver, outre les fruitiers courants, quelques échantillons d'essences encore peu diffusées, qui furent un jour ramenées d'Indochine, du Pacifique, de Guyane ou de Madagascar — comme l'ont été la plupart des espèces citées dans ces pages — et qu'ils eurent à cœur d'incorporer à leur espace ; espace dont on a toute raison de penser qu'il trouve son inspiration dans la rêverie séculaire de l'Occident, celle qui se meuble de perroquets, de petits singes et de biches-cochon, hôtes habituels de ces vieux colons marginalisés.

C'est ainsi qu'il faut encore nommer des fruits délicieux, aux noms qui sentent le grand large, comme la **Carambole** qui vient des Indes (*Averrhoa carambola*, Oxalidacées), le **Mangoustan** à l'étymologie malaise (*Garcinia mangostana*, Guttiféracées), la **Sapotille** des Antilles (*Achras sapota*, Sapotacées), la **Noisette de Cayenne** (*Pachira* sp., Malvacées), la **Cerise de Chine** ou **Litchi** (*Nephelium litchi*, Sapindacées) et la **Pomme-cannelle**, une cousine du corossol (*Annona squamosa*, Annonacées). Fruits qu'il faut appeler urbains, en attendant que la mode et le commerce les fassent sortir du jardin des amateurs obscurs ou distingués (ces derniers existent aussi) et les répandent dans la campagne africaine.

*
*
*

Safoutiers et Manihots

ou l'arbre dans la cour

Si la ville administrative coloniale fait indubitablement tache, une tache vert foncé, sur les vues aériennes de Brazzaville ou d'ailleurs, les quartiers

(1) R. FREY, « Brazzaville, capitale de l'Afrique équatoriale française », Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer, n° 48-49, 1954, 175 p.

« africains » n'y font pas pour autant figure de déserts végétaux. Cela arrive certes, lorsque les conditions créées par le jeu combiné des politiques foncières et de la poussée démographique provoquent des processus d'entassement anormaux, faisant à peu près disparaître l'espace-cour cher à tout africain : cas de New-Bell à Douala, de Nima à Accra, de Koumassi-Poto-Poto à Abidjan. Cela se produit également lorsqu'un phénomène de centre-ville commercial et spéculatif se crée au cœur des plus anciens quartiers noirs comme Treichville (Abidjan) ou Akwa (Douala).

Hors de ces cas limites, l'habitat urbain africain se caractérise toujours par un semis arboré plus ou moins dense qui, par opposition au « parc » de la ville blanche, évoque davantage un verger lâche, à la frondaison discontinue. Mais les nuances de paysage sont grandes entre les villes du domaine bantou (Afrique centrale) et celles de la zone soudano-guinéenne (Afrique de l'ouest). Le « verger » est beaucoup plus dense dans le premier ensemble que dans le second, la différence tenant essentiellement au modèle d'habitat dominant de chaque zone. Dans la première, où l'habitat monofamilial résiste mieux à la spéculation locative, l'habitation longtemps unique est plantée au centre du lot, celui-ci restant libre pour sa plus grande part ; dans la seconde, au contraire, la mise en valeur du lot urbain adopte d'emblée le schéma de la cour fermée, desservant collectivement un habitat locatif distribué sur les quatre côtés du lot.

Attardons-nous un peu sur ces deux modèles. Ils ne sont pas tout à fait uniformes. Du modèle bantou, je ne connais bien que deux exemples : celui de Brazzaville et celui de Douala.

*
* *

BRAZZAVILLE. Première image : des hauteurs toutes relatives de l'Aiglon (l'un des quartiers de la ville « blanche »), la véritable palmeraie piquée de manguiers par laquelle se signalent les vastes étendues des quartiers « noirs » de Poto-Poto, de Moungali, de Ouenzé et de leurs prolongements. Sous cet angle de vue très oblique, le manteau arboré paraît presque continu. Les fumées bleues de la vie s'échappent des palmes.

Cette palmeraie-mangueraie est la création de l'habitat et non une survivance. De la hauteur et du développement de son feuillage, on déduit facilement l'âge relatif des divers lotissements. Les secteurs récemment lotis sont nus, dépouillés de toute végétation herbacée comme arborée, blancs du gris-blanc aveuglant des sables délavés de la région. Ceci est bien connu : la disparition totale de la flore sauvage est la marque obligée de l'homme noir

sur l'espace qu'il va habiter, marque souvent poussée jusqu'à l'extrême minutie et entretenue jour après jour par le soin des femmes. La nudité du sol est une exigence permanente dans les foyers qui se veulent bien tenus.

Elle n'exclut cependant pas l'introduction modérée d'un étage arboré : palmiers à huile et cocotiers, manguiers, avocatiers et safoutiers, papayers, mandariniers, orangers... Ni la mise en culture, très fréquente dans les quartiers non encore densifiés, d'un carré de vivriers : manioc et arachides, igname, maïs et courges (des courges cultivées pour leurs graines oléagineuses), patates, taros et haricots... Ni la présence éparse de quelques plantes comestibles secondaires : piments, « oseille » (il s'agit d'un hibiscus), tomates, oignons, une touffe ou deux de cannes à sucre, quelques pieds d'ananas, un bouquet de bananiers dans le coin des ordures ménagères — où vaquent aussi quelques poules... Ni enfin l'apparition encore timide de quelques plantes décoratives empruntées aux jardins de la ville « blanche ». Pas de couvert herbacé. Autour des troncs et des plants, le sol reste nu. Au total, un aimable fouillis vert sur fond lavé, glabre, imparfaitement séparé de la rue par une clôture végétale généralement très ajourée, hirsute, rustique : lâche clayonnage de piquets de bois dont beaucoup prennent racine, poussent des branches, ce qui est le cas de divers ficus et aussi d'un manihot (manioc) arbustif très utilisé, ne serait-ce que parce que ses jeunes feuilles sont comestibles.

Ce manihot a un autre emploi, extrêmement courant : ombrager le coin de la sieste et de la causerie. C'est l'arbre pionnier des habitats récents : simplement bouturé, pas plus exigeant que le manioc vivrier, il pousse très vite et constitue en moins de deux ans un parasol à hauteur de tête. Cette fonction productrice d'une ombre précise et précoce est également tenue par d'autres végétaux, particulièrement par des espèces grimpantes comme certaines cucurbitacées ou la barbadine dont on obtient, avec de simples bâtis de bois, d'agréables abris.

Clôture et ombrage : seules ces deux fonctions de protection impliquent une localisation spécifique des plantes arbustives ou arborescentes que l'on rencontre dans les « concessions » de Poto-Poto, de Baongo et de leurs banlieues. Pour le reste, aucun agencement particulier. L'opposition fondamentale entre le « parc » de la ville blanche et le « verger » des quartiers « noirs » est que le premier procède d'une démarche esthétique ou « environnementaliste » impliquant une volonté de composition (plus ou moins élaborée), tandis que le second semble être exclusivement ramené à son utilité domestique et singulièrement à l'appoint alimentaire qu'il est susceptible d'apporter.

En réalité, cet appoint ne peut être qu'extrêmement marginal comme l'est aussi le produit des quelques buttes de plantes potagères évoquées ci-dessus et dont l'éventail floristique ne doit pas faire illusion. Marginal par la quantité, bien sûr : sur 200 à 300 m² en moyenne, constructions comprises, une dizaine de jeunes arbres peuvent prendre place mais, en plein développement, un seul manguier ne laissera plus guère d'espace que pour un ou deux palmiers, peut-être un papayer dont le stipe grêle saura toujours se faufiler entre un mur et une palissade. Marginal aussi par la destination du fruit : seule la drupe du palmier à huile et la jeune feuille du manihot sont aptes à participer à l'alimentation de base, en entrant dans la composition de cette « sauce » qui, autour du féculent, fait tout le repas. Les fruits sucrés ne sont prisés que des enfants, les adultes ne recourant à certains qu'en guise de coupe-faim (bananes douces), de coupe-soif (agrumes), ou les deux (cocos). Il faut aussi mentionner le vin de palme puisqu'à Brazzaville, contrairement aux méthodes en usage en Côte d'Ivoire, la récolte de la sève du palmier n'implique pas son abattage et se limite à une ponction périodique pour laquelle on fait éventuellement appel au « malafoutier », dont la spécialité est de savoir faire l'ascension des stipes et de pratiquer l'incision nécessaire sur le « bourgeon » terminal.

Tout cela reste peu de chose, même si l'on considère que l'économie domestique de bien des ménages est une économie de survie, que ces mini-récoltes sont à la mesure des micro-commerces exercés au-devant des palissades. Peut-être nous tromperions-nous à ne retenir que le côté utile, productif, du couvert végétal de la « concession » brazzavilloise. Il est bien vrai que rares y sont les arbres non-fruiliers : parfois un cassia à fleurs jaunes, autre arbre d'ombrage à croissance rapide, parfois un bougainvillé mauve qui est une liane, mais qui est généralement amené à croître en forme d'arbuste parasol au port complètement déjeté. Mais deux faits d'observation méritent d'être rapprochés.

Le premier est l'empressement à mettre en place les jeunes plants d'arbres dès le coup d'envoi des travaux de construction de la « case », comme s'il s'agissait d'un geste essentiel, primordial au même titre que la mise à nu préalable du sol. Le second est le dense bosquet d'arbres par lequel se signalent toujours, dans les régions herbeuses qui entourent Brazzaville, les sites villageois actuels ou passés. On suit ainsi à la trace les villages qui, jusqu'à une époque récente, se sont déplacés successivement. Autrement dit, l'image de l'homme d'Afrique noire ennemi de l'arbre doit manifestement céder ici la place à l'image inverse : celle d'une identification homme-arbre, puisque l'arbre (fruitier) apparaît

avec l'homme-habitant et lui survit au point de porter témoignage de son passage. Le geste arboricole du néo-citadin pourrait donc être interprété comme un réflexe culturel qui, dans le cadre contraint du parcellaire urbain, aurait une charge plus essentielle que son utilité économique.

* *

DOUALA. Deuxième exemple bantou. Première image : New-Bell, le vieux quartier cosmopolite, l'archétype des quartiers populeux « anarchiques ». Ici, la cause est vite entendue : il n'y a pas d'arbres, ou si peu, si exceptionnels, si manifestement en sursis qu'il est mieux de n'en pas parler. Comment y en aurait-il alors que tous les toits se touchent, que l'espace-cour n'est plus qu'un souvenir rappelé par quelques couloirs résiduels, que le déferlement des cases s'arrête pile sur les rues (il n'y a donc plus non plus de palissades, végétales ou non), et lorsque l'on sait qu'en réalité ce sont les rues qui ont déferlé sur la mer compacte des cases, par la vertu d'un tardif souci administratif d'aérer le tissu urbain afin de le rendre pénétrable ?

Modèle culturel ? On ne peut se contenter d'une réponse tout bonnement négative. Il faudrait un superlatif dans la négation. Le scénario de la surdensification urbaine, de la lente dégradation, est insuffisant. New-Bell est le résultat contre-nature, paradoxal, d'une guerre foncière longue d'un demi-siècle ; un accident, en somme, bien que le phénomène soit un élément central et majeur dans l'existence et le fonctionnement de Douala ; mais le modèle qui s'en dégage est en complète contradiction avec le modèle très typé, très remarquable qui s'exprime partout ailleurs dans l'agglomération doualaïse.

Douala est en effet la ville du bambou nain, d'un bambou dont on fait des haies étonnamment compactes, homogènes, taillées au cordeau. Derrière ces haies, des carrés de pelouse, quelques plantes florales, et la maison au milieu, généralement agrémentée d'une galerie ou d'une véranda. Hors New-Bell, cette disposition est observable dans toutes les strates d'habitat, surtout aux deux extrêmes : le résidentiel supérieur et... l'habitat périphérique illégal, la banlieue « spontanée » où l'étonnante ethnie bamiléké donne souvent le ton. Ici règne la planche éclatée dite « carabotte », montée horizontalement en demi-recouvrement. Peintes en blanc, avec des volets et des frises de couleur, avec leurs vérandas et leur environnement jardiné, les petites maisons de carabottes, même extrêmement modestes, prennent des airs de riche.

Les pelouses, les haies taillées et les bordures de fleurs ne chassent pas l'arbre, mais elles le régissent et le limitent. Il y en a moins qu'à

Brazzaville. Ainsi, dans leur état originel, les quartiers périphériques de Douala sont moins glabres que ceux de Brazzaville ; inversement, à maturité, ils restent plus ensoleillés, moins ombragés, moins touffus. Un étage arboré plus sélectif au profit d'un couvert herbacé et floral.

Pourquoi cette différence sur fond de parenté ? Sans doute parce que, dans les régions à dominante herbeuse qui entourent Brazzaville, les villages font une tache sombre, un bosquet, tandis que dans la région très forestière de Douala, les villages font au contraire une tache claire, une clairière. L'homme imprime sa marque sur le milieu en chassant le naturel, ce qui consiste d'abord à l'inverser, à lui imposer son contraire. Mais ce goût de la haie, de l'espace jardiné, des alignements, est certainement à mettre en relation avec le paysage rural bamiléké, cette campagne jardinée et bocagère si exceptionnelle dans cette région de l'Afrique. Non que cette campagne ait directement inspiré le modèle urbain : celui-ci est de toute évidence déduit du modèle de la « villa » européenne, ici fortement mâtinée de case coloniale et de green anglais. Mais ce modèle de référence semble, ici davantage qu'ailleurs, avoir inspiré d'emblée une fraction significative des nouveaux citadins, comme s'il répondait à une certaine prédisposition culturelle.

* *

Quittons le domaine bantou pour revenir sur la côte occidentale. ABIDJAN. Comme à New-Bell, le modèle de base peut être vite décrit, au moins en ce qui concerne les arbres : il n'y a et ne peut y avoir qu'un seul arbre d'ombrage au centre de la cour, et c'est généralement un manguier. Longtemps on a pu le croire de rigueur ; en fait, il disparaît souvent et l'on se trouve alors en présence de cours cimentées parfaitement minérales, dépourvues de toute trace en provenance du règne végétal.

Pourquoi un seul arbre et pourquoi plus d'arbre du tout ? Un seul arbre (il y en a parfois deux tout de même) parce que l'espace-cour est bien une cour, c'est-à-dire un espace résiduel délimité par quatre corps de bâtiments, image négative du modèle bantou où l'espace-cour, à l'inverse, enveloppe une construction unique. Plus d'arbre du tout parce que, dans la plupart des cas, la vie de relation à l'intérieur d'une cour s'est défaite au point de ne plus exiger l'existence d'un point de ralliement central.

La « cour » (par ce terme, le langage courant désigne l'ensemble de l'habitat qui s'organise autour de la cour proprement dite, c'est-à-dire l'ensemble du lot bâti) est en effet devenue un immeuble de rapport rassemblant de cinq à dix familles locataires qui, dans le cas le plus répandu, sont étrangères les

unes aux autres. L'espace-cour n'est plus qu'un espace anonyme, même s'il favorise les contacts et une certaine entraide, surtout au niveau des femmes, encore que ces contacts restent faibles lorsque l'appartenance ethnique est différente.

Cela est surtout vrai lorsque le propriétaire de la cour n'y réside pas ou n'y réside plus, ce qui est maintenant le cas majoritaire. Il fut un temps où c'était l'inverse et de cette époque date une image plus chaleureuse de la cour abidjanaise dont l'archétype était celle du quartier de Treichville, auquel s'attache encore le souvenir du bon-vivre « à l'africaine ». De ce bon vivre, le gros manguier était un peu le symbole. Sa grosseur témoignait de l'âge ou de l'ancienneté du patriarche maître des lieux, point de ralliement des jeunes immigrés, oncle, aîné et protecteur.

Ce modèle, bien sûr, ne resta pas l'apanage de Treichville. Lorsque le vieux Port-Bouet fut rasé après 1970, nombre de ces vénérables cours disparurent et les engins de terrassement laissèrent sur place, entre deux missions, des ruines piquetées de gros arbres soudain mis à nu. Il en fut de même pour certains secteurs d'Adjamé, d'Abodo ou d'ailleurs. Le modèle continue de se reproduire dans une certaine mesure, mais il est supplanté par celui de la cour purement spéculative : l'accès au sol urbain n'est plus, depuis longtemps un droit de se loger, un « permis d'habiter » (selon la terminologie officielle de l'époque coloniale), mais un droit d'investir que seule une minorité parvient à se faire reconnaître. Depuis une dizaine d'années, avec diverses innovations institutionnelles de caractère « libéral », c'est devenu un droit que l'on achète à un taux commercial. Il se trouve que les investisseurs non résidents « oublient » souvent de planter l'arbre ou bien que, s'il est planté, cet arbre, sans eux, n'a pas la même signification. Ce n'est plus l'arbre du chef.

* *

L'arbre est mort, vive l'arbre !

Bien que la « cour », avec propriétaire ou non, avec arbre ou non, soit le modèle d'habitat dominant dans la capitale ivoirienne, aussi bien dans les quartiers légaux que dans ceux qui ne le sont pas, d'autres images se présentent, des images en fuite et des images conquérantes.

Au nombre des images en fuite, celle des villages et campements rejoints et assimilés par l'agglomération. Longtemps après cette phagocytose, les villages ébrié (Abidjan s'inscrit au cœur du pays ébrié) se signalent encore de loin par deux éléments en relief : leurs églises et, s'ils sont riverains de la

lagune, les cocotiers de leur plage, de leur grève. Sous les cocotiers se perpétue tant bien que mal une flotte de pirogues de lagune, mais s'amoncelle aussi un trop-plein d'immondices qui ne peuvent plus trouver leur exutoire dans une brousse environnante qui n'existe plus. Ces cocotiers de grève sont, à ce stade, la seule survivance d'une ceinture épaisse d'arbres fruitiers dont s'enveloppe tout village ébrié avant qu'il ne soit dénaturé par l'environnement urbain.

Village-rue aux maisons serrées, le village ébrié ne fait place à l'arbre qu'à l'extérieur de lui-même, au-delà des coins-cuisine. Là se côtoient, sans ordre particulier, papayers et goyaviers, manguiers et avocatiers, divers citrus (limes, orangers, pomelos, mandariniers), colatiers, palmiers à huile et cocotiers. D'abord mêlé à quelques plantes potagères telles que piments et gombos (*Hibiscus esculentus*), ce verger sub-spontané tend, à mesure qu'on s'éloigne des espaces domestiques, à prendre la forme d'une plantation où l'on peut trouver des cacaoyers sous le couvert des colatiers et des palmiers.

De tout cela, l'essentiel disparaît avant même que la ville surgisse. Bien avant de s'imposer physiquement, la ville incite le village qui va être rejoint à s'agrandir et à adopter un plan de lotissement. Le village-rue se voit alors, dans un premier temps, flanqué de deux nouvelles rues parallèles à la rue originelle, ce qui suffit à faire disparaître l'écrin arboré.

Les villages ébriés ne sont pas les seuls établissements ruraux présents dans la périphérie abidjanaise. Il y a ce que la terminologie officielle appelle des campements, mais qui n'en sont pas moins des établissements permanents. Le distinguo est ethnique et juridique : il s'agit de communautés non autochtones, mais dont la fondation remonte néanmoins souvent à plusieurs dizaines d'années, et qui peuvent être numériquement importantes. En gros, deux cas se présentent : d'une part des communautés ethniquement homogènes et originellement vouées à une agriculture classique, d'autre part des groupements poly-ethniques aux motivations économiques diverses, en général très liées au marché urbain. Ces derniers génèrent un aimable fouillis de cases en terre, de bananiers et de manguiers. Mais les premières sont plus intéressantes, plus structurées, s'organisant souvent autour d'une vaste aire centrale. Lorsque la ville approche, investissant peu à peu les terres de culture, ces hameaux se maintiennent quelque temps avant de disparaître, comme protégés par leur anneau d'arbres fruitiers. Mieux que les villages ébriés, mais de façon plus éphémère, ils entretiennent au sein ou au contact de l'agglomération urbaine des bulles d'atmosphère rurale délicieusement mystificatrices.

Autres images en fuite, celles des grandes et

petites plantations de palmiers à huile ou de cocotiers que la ville rencontre sur son chemin et ne peut tout de suite se résoudre à arracher ; que donc elle contourne, laissant espérer à l'observateur optimiste qu'elle saura tirer parti de ces sous-bois disciplinés. Excepté un « village de l'enfance » installé avec bonheur sous une petite plantation d'*elaeis* (à Abobo), les expériences dans ce sens font encore défaut, sauf si l'on tient compte d'un phénomène non programmé mais de grande ampleur : la colonisation en sous-bois, sur plus d'une dizaine de kilomètres, des cocoteraies du cordon littoral. D'abord domaine réservé des pêcheurs en mer et des fumeurs de poisson, cette bande de terres côtières, plantée dans les années 50 par des originaires de la côte béninoise, est en passe de devenir l'une des grandes banlieues d'Abidjan — une banlieue de paillottes et de planches — tout en restant productrice de coprah.

* *

Images en fuite encore, par excellence, celles de la forêt qui recule et succombe. Pour Abidjan, d'ailleurs, cette image appartient déjà au passé, ou presque. Disons que le contact direct entre la ville et cette forêt qui était la formation végétale naturelle du site ne s'effectue plus que rarement. Une monoculture intensive de manioc, précédée d'une fébrile production de charbon de bois, fait désormais place nette en devançant la poussée urbaine : sorte de pressurage ultime et hâtif de la terre avant qu'elle ne soit engloutie. Le manioc, qui fait l'objet d'une très forte demande sur le marché urbain — sous la forme d'une spécialité locale de semoule — est la plus productive des cultures vivrières sur des sols qui, comme ici, sont exploités au-delà de l'épuisement.

Il y a peu encore, à la faveur d'une véritable explosion spatiale de la ville, une explosion cyclique qui s'opéra dans les premières années 70, l'agglomération rencontra en maints endroits des lambeaux de forêt résiduels, surtout logés dans les vallons ; ce qui ne manqua pas de donner un charme éphémère à certains secteurs du front pionnier. À l'est et au nord de Cocody, aussi bien dans les derniers maillons de ce quartier riche que dans les premières unités des ensembles qui lui font suite (les Deux-Plateaux et la Riviéra), des villas et des immeubles neufs plongeaient sur des vallons touffus d'où émergeaient quelques beaux fûts oubliés. Le site du campus universitaire, investi un peu plus tôt, resta quelques années édenique. Mais la loi du charbon et du manioc ne tarde jamais à sévir, quand ce n'est la loi du lotissement lui-même.

Il n'est pas sûr que, dans les secteurs « populaires »

(dans les vastes banlieues du Banco et d'Abobo), le voisinage de fourrés arborés (le terme de forêt est finalement trop fort pour désigner l'espèce de jachère boisée dont il s'agit) soit globalement apprécié. Dans le contexte de la grande ville, ce voisinage inquiète : c'est un refuge pour les voleurs. Il est vrai que la même inquiétude sourd, et s'exprime en revendications à l'endroit des services de voirie, dès qu'un terrain vague est gagné par la broussaille.

Lorsque, dans le far-west ivoirien, la ville nouvelle de San-Pedro en était encore à son premier lustre et qu'elle se présentait comme une clairière cernée par les murailles d'une forêt vierge tranchée à vif, personne ne souhaitait que cette situation s'éternisât (1). Il y avait les moustiques et autres insectes suceurs que cette forêt gorgée d'eau produisait, mais elle était en elle-même, aux yeux des gens de savane et des transfuges d'Abidjan qui composaient le gros de la population, l'expression de la « barbarie » de cette contrée oubliée, et en tout cas l'anti-ville puisque le « miracle » de San-Pedro était précisément d'avoir vaincu l'immense *no man's land* forestier. L'état d'avancement du projet s'exprimait en nombre d'hectares défrichés et terrassés, et la foule des non-logés de la première vague d'immigration attendait fiévreusement que des lotissements bien plats leur fussent attribués.

En observateurs extérieurs, accordons-nous cependant d'évoquer en passant le côté très pictural et l'atmosphère particulière qui se dégageaient, en ces premières années 70 — et depuis le premier coup de pioche en 1967 —, de cette ville en gestation sur un amoncellement de troncs abattus et dans la fumée bleutée des feux de bois partout allumés, mêlée à la poussière soulevée par les engins, les lourds camions, les explosions de dynamite. Avec ces falaises végétales qui jour après jour, insensiblement, reculaient. Avec aussi ces milliers d'arbres pris au piège des eaux captives, des eaux privées de leur exutoire naturel par les terrassements intempestifs : spectacle fantomatique de ces arbres morts sur pied, le pied dans l'eau, cernés de nénuphars et de lotus et qui, de longues années durant, semblèrent crier vengeance de leurs mille branches enchevêtrées, noires et nues.

Ces spectacles de mort humide mis à part, et quelques degrés de puissance mécanique en moins, les images que San-Pedro nous offrait il y a cinq ou dix ans et encore aujourd'hui nous ramènent assez fidèlement à ce que fut Abidjan dans les années 30 et 50, lorsqu'elle reçut son équipement de capitale et de port dans un contexte encore très forestier. Aujourd'hui, les petites fumées bleues ont fui à l'horizon. On ne peut guère s'en étonner :

la capitale ivoirienne n'est pas loin d'atteindre les deux millions d'habitants, cent fois plus que dans les années 30, vingt fois plus que dans les années 50.

Je disais que le voisinage d'une forêt n'était guère apprécié des populations urbaines de cette Afrique humide dont je parle. Je terminerai pourtant ce discours sur le contact ville-forêt par l'évocation de deux micro-phénomènes assez plaisants, qui témoignent d'une attitude beaucoup moins négative de la part des citadins vis-à-vis de leur environnement forestier immédiat. Les faits se situent, il est vrai, à Brazzaville où l'on trouve plutôt des bois clairs que de la forêt proprement tropicale. Il y a d'abord la forêt dite de la Patte-d'Oie. A l'époque où j'habitais cette ville, au début des années 60, ce polygone boisé abritait peut-être des voleurs, mais ce n'était pas sa fonction sociale principale. Dans ses fourrés épais en sous-bois, il abritait aussi des dames. Mais celles-ci étaient plus discrètes que celles du Bois de Boulogne. Il fallait, pour les découvrir, repérer les sifflements qu'elles émettaient et suivre cette piste sonore. Il paraît que c'était des grosses mamies.

Il y avait aussi, près d'un quartier embryonnaire nommé Indjouli, un coteau boisé qui, comme la Patte-d'Oie, était une réserve administrative. J'eus pourtant l'occasion d'y découvrir un établissement charmant. Mais il n'enfreignait pas les interdictions qui s'attachaient à ces lieux : ni abattages, ni constructions. Il comportait tout d'abord une buvette aménagée dans le sous-bois avec bar, tables et bancs, calicots. Mais les clients ne venaient pas seulement pour boire. Des panneaux fléchés leur indiquaient la direction à prendre pour atteindre des « places sexuelles », selon la terminologie usitée. Elles étaient annoncées comme libres ou occupées. Au bout de quelques dizaines de mètres d'une sente tout en courbes, on découvrait en effet un petit espace débarrassé de ses broussailles et équipé d'une natte. La maison ne fournissait pas le personnel féminin. Elle accueillait les couples qui se jugeaient illégitimes.

*
*
*

« L'arbre est mort, vive l'arbre ! » est-on tenté de conclure au vu des paysages qui s'élaborent dans le secteur est/nord-est de la capitale ivoirienne. La ville gloutonne avale l'arbre-tronc de la forêt, mais le remplace aussitôt par l'arbre-fleur des villas-jardin ; arbre-fleur glouton à son tour puisqu'en quelques années il parvient à soustraire au regard les villas trop neuves et trop semblables.

(1) Sauf les urbanistes et les esthètes de passage, pour les très beaux sites collinaires du littoral (cf. *infra*).

Image conquérante. Dans la capitale ivoirienne, en effet, la villa-jardin est définitivement sortie du ghetto. Elle ne caractérise plus ni la ville blanche, ni même cet éden mythique que fut Cocody pendant les vingt ans de règne de la première génération de l'élite nationale. Avec le projet de la Riviera, préfiguré par la fulgurante urbanisation dite des « Deux-Plateaux », la villa-jardin et le petit immeuble résidentiel donnent par leur nombre la trompeuse apparence de leur démocratisation. C'est plutôt de banalisation qu'il faut parler. Incontestablement, la villa-jardin relève désormais de l'urbanisme de masse ; elle est devenue industrielle, étant reproduite, dans un même programme, en des milliers d'exemplaires. Mais c'est que la ville a près de deux millions d'habitants, qu'à l'élite d'hier a succédé une classe, sinon plusieurs classes aisées ; que la communauté européenne, enfin, loin de décroître, s'est hissée à un total de près de 50.000 personnes globalement aisées.

Habitat d'une classe ou de classes notoirement minoritaires, la villa-jardin et son complément, l'immeuble-jardin, ne sont pas minoritaires si l'on considère leur emprise, la part d'espace urbain qu'ils occupent : en gros, 50 % de la superficie réservée à l'habitat pour quelque 10 % de la population, habitat dit de moyen standing compris. De sorte que le paysage végétal qu'ils introduisent imprime à la ville une bonne part de son image globale. Le violent contraste avec la minéralité quasi absolue des quartiers populaires sur-densifiés n'en est que plus saisissant.

Entre ces deux éléments contraires se faufile et s'impose chaque année davantage un troisième élément de paysage résidentiel, l'habitat dit « social » ou « économique » des grandes sociétés immobilières spécialisées. Marginal ou embryonnaire dans la plupart des villes d'Afrique noire, ce type d'intervention constitue à Abidjan, depuis vingt ans, le fondement et l'axe privilégié des thèses et de l'action officielles en matière d'urbanisme populaire ; avec, depuis 1970, une mise en application particulièrement massive. Vingt à vingt-cinq pour cent de la population relève dès maintenant de ce type d'habitat : autre image conquérante qui n'est pas sans incidence sur le paysage végétal.

L'une des caractéristiques essentielles de cet habitat est qu'il opère un retour à la « cour » monofamiliale. Les réalisations au ras du sol prévalant encore très largement sur les opérations verticales, le parti de la cour collective ayant été d'autre part très tôt abandonné, c'est le modèle de la cour individuelle qui est ainsi mis à la mode, parfois sous la forme d'un véritable patio. Mais ce n'est pas tellement dans cet espace privatif interne, espace domestique par excellence et trop exigü pour jouer

un autre rôle, que le végétal reprend ses droits. C'est sur le pas de la porte.

On assiste en effet, à la faveur de ces retrouvailles avec l'habitat monofamilial, à un intérêt nouveau pour le devant de porte, pour la façade sur rue, en dépit et même à cause de l'uniformité de celle-ci, reproduite à des centaines ou des milliers d'exemplaires. Un souci évident de différencier l'entrée de son domicile se fait jour. Mais les possibilités ne sont pas partout égales.

Il y a d'abord lieu de distinguer le cas des programmes consacrés à l'accession à la propriété de ceux, plus nombreux et de facture plus sommaire, qui sont proposés en location simple. Dans le premier cas, la personnalisation de l'habitat se fait généralement au détriment du petit carré jardiné qui, souvent, est prévu côté rue : sitôt le contrat signé, on voit la plupart des maisons remises en chantier pour agrandissement et « embellissement ». Au bout de deux ou trois ans, il devient difficile de reconnaître le module originel et même, par la suite, de se rendre compte que le quartier fut l'œuvre d'un promoteur. Fers forgés, claustra, briques rouges, vitrages laissent pourtant place à quelques plantes grimpanes, à une haie fleurie, mais l'arbre a la portion congrue.

A priori, les ensembles locatifs sont moins favorables au règne végétal : les lots sont exigus à l'extrême ; pas de jardins privatifs en façade. Pourtant, paradoxalement, c'est dans ces ensembles-là que l'on observe les exemples les plus démonstratifs d'acharnement à faire pousser quand même quelque chose. La seule possibilité est évidemment de s'approprier une portion de l'espace public : le talus qui sépare du caniveau ou le bord même de la voie. Tout dépend de la disposition des lieux mais aussi, semble-t-il, du hasard des émulations réciproques. Il y a des lotissements arides et des lotissements fleuris. D'une rue à l'autre, tout peut changer.

C'est que la sensibilité à la flore décorative urbaine est encore, à Abidjan, dans l'enfance. On y vient, mais c'est une nouveauté. L'accession en masse des jeunes cadres à la villa de série et de leurs aînés à la villa d'apparat a sorti la plante florale du ghetto de la ville blanche. D'autres facteurs prennent le relais : le développement concomitant des ensembles sociaux, en réalité destinés à la classe moyenne des petits fonctionnaires, des petits cadres, des employés et ouvriers qualifiés ; le parti architectural dominant appliqué à ces ensembles, c'est-à-dire un habitat en bande dont tous les logements sont en rez-de-chaussée ou en duplex sur rez-de-chaussée ; le caractère individuel de ces logements, par opposition aux « cours » collectives des lotissements dits traditionnels ; le *continuum* que les divers modules

offerts assurent entre la presque-villa et la cellule locative minimale, proche de celles que l'on trouve dans les « cours » évoquées ci-dessus ; enfin la circulation encore très fluide entre les diverses classes, que j'appelle ainsi par anticipation, mais qui restent solidaires du tronc commun en dépit des considérables disparités de revenus ; tout cela favorise aujourd'hui la diffusion d'un intérêt floral gratuit qui, il y a peu, passait aux yeux des Ivoiriens pour une curieuse manie de l'étranger blanc.

La partie est cependant très loin d'être gagnée pour ceux qui se voudraient les chantres d'une ville verte pour tous, dans l'hypothèse où de tels propagandistes existeraient. Si l'on s'en tient aux lotissements « sociaux », ces apôtres pourraient regretter que les courettes-patios, aussi exigües soient-elles, ne semblent pas évoluer dans un sens qui les rapprocherait des petits édens de Cordoue ou de Séville. Il est clair, d'autre part, que la mise en vert des devant de porte est par nature une opération limitée : une petite bande de pelouse (ce parterre n'existe pas toujours) ponctuée d'une touffe de cannes à sucre et d'un ou deux arbustes à feuillage coloré ou à fleurs.

ARBUSTES À FEUILLAGE COLORÉ : les universels **Crotons** aux variétés multiples (*Codiaeum* sp., Euphorbiacées) ou les **Acalyphas** marbrés (*A. wilkesiana macrophylla*, Euphorbiacées), le rouge **Poinsettia** (*P. pulcherrima*, Euphorbiacées), assez rare à Abidjan, ou encore cette plante de haies, neigeuse, autrefois très répandue, aujourd'hui en disgrâce : le **Frigelia** (*Phyllanthus nivosus* ou *Breynia nivosa roseo-picta*, Euphorbiacées). Toutes ces espèces, on le voit, sont des euphorbes.

ARBUSTES À FLEURS : parfois des rescapés d'une espèce autrefois prépondérante à Abidjan, mais victime, au début des années 70, d'une virulente attaque de cochenilles : l'**Hibiscus** *rosa-sinensis* (Malvacées) ; le traditionnel **Bougainvillé**, lui, tient bon (*B. sp.*, Nyctaginacées), qui est en fait une liane, mais que l'on taille généralement en arbuste-parasol ou en poterne ; on voit aussi des **Ixoras** (*I. coccinea* ou *macrothyrsa*, Rubiacées), des **Clérodendrons** à grappes dressées (*Cl. paniculatum*, Verbenacées) ; face à ces vieux habitués, à ces vieilles modes, des nouveautés apparaissent comme l'euphorbe **Jatropha** (*J. pandurifolia*), qui porte ses grappes de fleurs comme des grappes de cerises rouges, ou l'**Erythrine**, fleurs étranges dans un feuillage or (*E. indica*, Papilionacées), tous deux introduits à Abidjan depuis moins de dix ans ; et je ne peux pas ne pas citer, bien que je n'en connaisse pas l'identité, une sorte de volubilis

mauve en chandelle, un peu rose trémière, mais ligneux, que l'on rencontre très souvent dans les jardinets ivoiriens.

Une mention spéciale encore pour un arbuste-haie plus remarquable par ses capsules en pompon rouge vif ou bordeaux que par ses fleurs ou ses feuilles : le **Rocoulier** (*Bixa oreliana*, Bixacées), qui est bien connu dans certaines campagnes de l'arrière-pays pour ses graines plus rouges encore que les capsules qui les contiennent, un beau rouge lumineux, un rouge onctueux et parfumé de rouge à lèvres, tachant les doigts au simple toucher et qui, bien sûr, est utilisé ici ou là comme teinture corporelle à l'occasion de certaines fêtes. Ces graines sont aussi recherchées dans le dessein d'en tirer un condiment, curieusement présenté comme un succédané du concentré de tomate si populaire dans ce pays (1). Ces détails m'amènent à préciser que le rocoulier n'est pas la seule des espèces citées que certains néo-citadins aient pu connaître dès le village : les crotons, les acalyphas, les bougainvillés et les hibiscus, notamment, se rencontrent assez fréquemment dans certains villages du sud — surtout devant les cases de notables ou aux abords des cimetières —, dans les cantons où l'administration coloniale recrute ses premiers fonctionnaires. Ceci doit nuancer quelque peu l'affirmation faite plus haut concernant la « sensibilité » actuelle à la flore décorative.

Donc, deux ou trois arbustes devant une porte, choisis dans cette collection non exhaustive : c'est bien peu. Il ne faut pas, en outre, perdre de vue que l'habitat « social » dont il est ici question, cet habitat « clé-en-main », aussi développé soit-il dans la capitale ivoirienne, est encore loin d'y être l'habitat de tout le monde. Il n'est d'ailleurs pas du tout certain qu'il faille souhaiter qu'il le devienne — mais cela est une autre histoire.

* *

Une politique de l'arbre urbain ?

Y a-t-il aujourd'hui, à Abidjan, une politique de l'arbre urbain ? La réponse ne peut être simple car la question ne se réduit pas à l'examen de l'action directe et spécifique sur l'arbre. L'arbre peut être indirectement favorisé ou défavorisé.

Une action directe, c'est de le planter au nom de la communauté. Sur ce plan, on doit reconnaître que l'action est plutôt molle. Deux domaines : celui

(1) Ma récolte personnelle (quatre pieds dans mon jardin) était à ce titre régulièrement convoitée par des démarcheurs prêts à l'acheter sur pied. En Amérique du Sud, la graine du Rocoulier connaît une troisième destination : parfumer et colorer l'huile de table.

de l'arbre de rue, celui de l'arbre de parc. C'est dans le domaine de l'arbre de rue que le bilan est le plus maigre. Il est même franchement négatif dans la mesure où les arrachages l'emportent en nombre sur les plantations. Sauf un ou deux axes de Cocody, il y a longtemps que l'on n'a plus planté d'arbres le long des rues. Pourtant, nombreuses sont les rues et avenues nouvelles ouvertes chaque année ; trop nombreuses peut-être. On se contente de gérer le parc existant, qui a plus tendance à se rétrécir qu'à s'accroître ; non que l'on cherche délibérément à supprimer l'arbre d'alignement, mais on n'hésite guère à l'éliminer dès que sa présence gêne. C'est ainsi que, récemment, l'élargissement des quelque dix kilomètres de l'avenue Giscard d'Estaing s'est accompagné de la très contestable et très contestée suppression d'un terre-plein axial qui comportait une double rangée d'arbres vieux d'un quart de siècle. Beaucoup d'encre a coulé dans le quotidien « Fraternité-Matin » à propos de cette artère désormais aride et dangeureuse — 60 mètres d'asphalte tout nu —, conçue dit-on pour la réception des visiteurs présidentiels mais qui, jadis, faisait un assez joli pédoncule au vert Plateau auquel il conduisait et conduit toujours.

Il en avait été de même quelques années plus tôt, émoi de presse en moins, pour l'une des deux rangées d'eucalyptus de la voie d'accès à l'aéroport, une artère de trois kilomètres qui tirait son originalité de cet arbre rare à Abidjan, mais bienvenu sur les sables blancs et ensoleillés du cordon littoral. Comme il s'agissait cette fois d'un dédoublement de la voie, avec constitution d'un terre-plein axial, la rangée abattue aurait pu rester. Mais sa disparition a permis de mettre en valeur un double berceau de lampadaires, une sorte de haie d'honneur symbolisant, aux yeux du visiteur étranger descendu d'avion, une Côte d'Ivoire bien équipée. Des arbres au minimum, en somme.

Hostilité présidentielle à l'arbre urbain ? Sûrement pas si l'on en juge par la façon dont est aménagée la ville du président-paysan, du président-plantier : Yamoussoukro. Ici, le maître-d'œuvre n'a pas eu à composer avec l'espace. Dans cette campagne baoulé attenante au village natal, on sait que le président ivoirien a eu les coudées franches, de sorte que l'arbre ne porte pas ombrage — du moins dans un sens figuré — aux équipements. On en a donc planté beaucoup le long des voies (1). Essences non traditionnelles. C'est à Yamoussoukro qu'il faut venir pour prendre connaissance de la nouvelle

panoplie floristique du paysagisme urbain en Afrique noire ; pas seulement dans le domaine des arbres d'alignement, mais aussi dans celui des arrangements arbustifs et floraux des parcs et jardins.

* *

La rusticité du stock végétal colonial est bien oubliée. De deux façons. Dans le domaine des plantes petites et moyennes qui font le décor des jardins, l'éventail s'est élargi à des espèces très fragiles, délicates, exigeantes en soins et qui dégénèrent vite, qu'il faut remplacer ou renouveler. Des ingénieurs en horticulture sont désormais attachés aux grands hôtels, aux résidences présidentielles. Des horticulteurs-paysagistes ont pignon sur rue. Dans le domaine des arbres, l'innovation a joué en faveur d'essences aux silhouettes mieux dessinées, nettes et racées, ou que l'on trouve telles, la mode aidant.

On ne plante plus de manguiers. Les **Araucarias** (*A. excelsa*, Araucariacées) ont fait leur apparition, des conifères que l'on croirait artificiels, plastifiés. Ils n'ont pas encore atteint la majestueuse ampleur qu'on leur connaît dans les pays où ils sont de tradition. Plus rapides et plus utilisés sont les **Pins du Honduras** (*Pinus caribea hondurensis*, Pinacées) et les étonnantes chandelles en quoi se réduit un troisième conifère : *Pinus khasya*. Moins dépaysés que les conifères sont les très élégants **Terminalias** (*Terminalia mandali*, Combrétacées) (2), infiniment plus fins que leur cousin le badamier. Les deux espèces ont en commun une structure en étages, mais celle-ci est plus marquée sur le terminalia, mieux peignée. Lorsque le terminalia perd ses feuilles, qui sont petites, elles ne provoquent pas le même encombrement que celles du badamier. L'arbre est moins exubérant. Les ficus aussi deviennent sages avec *Ficus benjamini* et *Ficus nitida*, aux petites feuilles lustrées, de même que les eucalyptus avec *Eucalyptus torrelliana*, aux feuilles ovales, velues et bleutées. Il est vrai que tous ces arbres sont encore jeunes. Apparaîtront-ils aussi nets et propres lorsqu'ils auront atteint la majesté de l'âge ?

Au chapitre des grands arbustes, les frangipaniers n'ont pas disparu, mais on voit davantage les nouveaux venus que sont l'érythrine (*E. indica*), le jatropha (*J. pandurifolia*), déjà mentionnés, et le **Lagerstroemia** (*L. indica*, Lythracées), frêle, mais bourré de grappes vaporeuses, lilas ou blanches. Parfois, la surprise est créée par un splendide pleureur

(1) Seulement, il est vrai, dans les secteurs prestigieux, les secteurs d'accueil, comme les environs du Palais des Congrès ou de l'hôtel Président.

(2) Ce terminalia est une essence proche de l'indigène *Framiré* (*Terminalia ivorensis*), qui fait l'objet d'une exploitation en grumes.

aux longues fleurs pourpres : *Callistemon lanceolatus* (Myrtacées).

* *

Le pouvoir, disais-je, n'est pas hostile à l'arbre. Mais, comme en matière d'urbanisme et d'architecture, et comme dans le domaine du développement économique, il voit les choses en grand et n'entend pas s'encombrer de détails. L'aménagement ponctuel des quartiers en pâtit. L'arbre n'est associé qu'à de vastes projets toujours résolument modernistes. Il n'est pas sûr qu'il soit apprécié pour ce qu'il est. Peut-être ne l'est-il qu'en vertu de la place que les concepteurs d'aujourd'hui lui font toujours tenir dans leur vision de la ville de demain.

Ainsi, indirectement, l'ambitieuse opération de la Riviera pourrait servir la cause de l'arbre dans la ville d'Abidjan. De l'arbre public, j'entends. Ce fabuleux projet, vendu à la Côte d'Ivoire par un groupe israëlo-américain, a commencé la transplantation, sur les rives de la lagune Ébrié, d'une certaine idée californienne de l'agencement urbain. De Cocody à Bingerville, c'est-à-dire sur un espace plus vaste que la rive gauche à Paris, c'est une ville-bis hautement paysagée qui devrait naître, une composition savante de cités-jardin, de tours et de marinas baignant dans une sorte d'immense parc. Du moins est-ce l'image qu'en donne l'impressionnante maquette complaisamment exhibée, image ni démentie ni tout à fait confirmée par les premiers maillons réalisés.

Bien que cette « cité heureuse », prévue pour recevoir au moins 200.000 habitants, soit sensée comporter plusieurs secteurs d'habitat populaire, il est clair que sa destination première est de prendre le relais de Cocody. Elle ne modifiera donc pas fondamentalement le diagnostic que la situation générale de l'arbre public appelle.

Seuls les vieux quartiers de Treichville et d'Adjamé ont leurs principales avenues ombragées, et Treichville un minuscule square en son centre. Pour le reste, l'arbre public n'apparaît que dans les ensembles immobiliers « sociaux » les mieux soignés, lorsqu'un effort a été fait pour réserver, sous ombrage, des allées piétonnes, des espaces de jeu et des aires de

stationnement. L'implantation d'un marché de quartier amène parfois quelques arbres. Mais l'agglomération, dans son ensemble, est à peu près dépourvue de parcs et jardins publics. Mis à part ceux du Plateau (parc du centre, square du Palais de Justice, pelouses du ravin de l'Indénié, abords paysagés des tours d'affaire et des ministères) et ceux de Cocody (deux petits squares, jardins semi-publics des grands hôtels et de l'université), les seules créations d'espaces verts ont porté sur certains abords de la voie de circulation rapide Treichville-Cocody, sur les accès de l'aéroport et, dans le secteur de la Riviera, sur un golf de neuf trous... En somme, sauf ce golf, et encore, il ne s'agit jamais que de décors, comme le seront aussi les jardins du front de lagune, en cours d'aménagement entre les deux ponts Treichville-Plateau ; jardins qui seront néanmoins les seuls, avec le parc central du Plateau et le petit square de Treichville, à être correctement placés pour recevoir une certaine fréquentation populaire.

Au total, à l'échelle de l'agglomération, ce ne sont que poussières d'espaces verts, poussières systématiquement distribuées, sauf Treichville, à l'écart des grandes concentrations d'habitat (1). On dira que l'étalement de l'agglomération est tel (au moins quatre fois la commune de Paris, pour moins de deux millions d'habitants (2)) que le règne végétal est loin d'y être devenu une chose rare. Il y est partout présent à la faveur des nombreux espaces interstitiels qui échappent pour un temps à l'urbanisation. Mais la qualité de cette végétation est plus que douteuse : dans le meilleur des cas, broussailles et champs de manioc dérobés ; mais, de plus en plus souvent, terrains vagues chargés de détritus ou de débris divers.

* *

Il est vrai que deux très vastes espaces inclus échappent à ces catégories : la portion « urbaine » du plan d'eau lagunaire et la réserve forestière du Banco. Mais, par définition, l'habitat populaire est tenu à l'écart des rives recherchées de la lagune, sauf l'exception des villages ébrié. Ces rives, comme le plan d'eau lui-même, sont d'ailleurs aujourd'hui

(1) Bien que mon intention ne soit pas d'entrer dans les arcanes des circuits de la décision en matière de parcs et jardins, il est utile de remarquer que la mairie d'Abidjan, dont un service est consacré à cet objet, n'exerçait jusqu'ici sa juridiction que sur la partie centrale et ancienne de l'agglomération, les vastes extensions populaires du Banco et d'Abobo restant en dehors des limites communales. Une réforme récente, suivie d'élections, a corrigé cette anomalie en instituant un pouvoir communal décentralisé. Désormais, chaque banlieue a son maire et l'ancienne commune d'Abidjan elle-même a éclaté en plusieurs entités.

(2) Le paradoxe est que ces deux millions d'habitants sont pour la plupart concentrés dans des habitats denses, dont le poids démographique à l'hectare est équivalent à ceux que l'on relève à Paris, bien que tout s'y passe essentiellement au ras du sol. Cette observation ne fait que confirmer l'importance des vides, encore que la classe aisée, à elle seule, consomme autant d'espace que l'ensemble des autres classes.

fortement polluées, et ne sont plus guère utilisables pour autre chose que l'activité portuaire.

En attendant des jours meilleurs pour la lagune, la grande richesse naturelle d'Abidjan, pour l'avenir, c'est la forêt du Banco. A l'échelle d'une ville, c'est une gigantesque réserve de flore. A ses dimensions au sol (un petit bassin-versant entier, plus de 3.000 hectares), il conviendrait d'ajouter son épaisseur, car il s'agit d'un morceau presque intact de forêt tropicale — ici du type « sempervirens » ombrophile (1). Réserve administrative depuis 1926 et parc national aujourd'hui, cette forêt est réellement « en réserve » dans la mesure où, en dépit d'une situation qui la met à présent presque au cœur de l'agglomération, elle n'a pas encore reçu les aménagements qui pourraient la mettre pleinement au service des masses urbaines. Jusqu'ici, elle aura surtout servi de lieu d'étude et d'expérimentation. Des essais d'enrichissement de la sylvie y ont été pratiqués. Elle abrite une école forestière. Notons tout de même que l'arborétum associé à cette école est ouvert au public, et qu'un réseau de pistes asphaltées et fléchées existe. Mais cet équipement ancien est délabré et, tandis qu'on s'interroge sur la formule d'exploitation la plus valorisante, l'inquiétude monte à propos de l'insécurité grandissante de ces sombres vallons.

A supposer que la mégaville et ses exigences de circulation et de liaisons diverses (2) — pour ne pas parler de la pression foncière — continue de respecter l'existence et l'intégralité de ce petit massif de haute forêt, on peut se demander si l'on trouvera et si même est concevable une formule qui garantisse à la fois une forte fréquentation populaire de ce morceau de nature, désormais riverain des deux plus grandes concentrations d'habitat de la capitale (Abobo et l'ensemble urbain dit du Banco), et la perpétuation du miracle. Le miracle d'une âcre bouffée d'air humique au sein d'une ville multi-millionnaire.

* * *

Mais, en fait, que peut bien receler d'essentiel la présence de l'arbre dans une telle ville et vis-à-vis

du gros de sa population ? L'âcre bouffée, les sombres vallons, les branches lourdes de fleurs, et même les rues ombragées en berceau, les parcs et squares de détente que l'on pourrait souhaiter à chaque quartier, tout cela répond-il à un besoin essentiel, à un besoin ressenti, à une revendication réelle de la part des Abidjanais d'aujourd'hui ?

A première vue, non. La vieille nostalgie que les citadins d'Europe éprouvent à l'égard du vert et du jaune que le gris muraille, puis le gris béton leur font tant désirer, ne peut être encore, à Abidjan, le puissant ressort des foules que nous connaissons. Dans cette ville si neuve, encore si ouverte, et dont les habitants, aux trois quarts nés dans le village de leurs ancêtres et non encore coupés de celui-ci, tendent tous leurs efforts vers la confortation de leur trop fragile condition de citadins, il n'est pas possible que les priorités aillent à l'arbre. Aussi bien du point de vue des gens que de celui du pouvoir ou des pouvoirs, les urgences sont ailleurs. « L'arbre, ça ne nous dit rien », déclare l'homme de la rue. « Nous envions la pollution et les problèmes d'environnement de l'Occident », affirmait en substance le ministre Mohammed Diawara ouvrant les travaux d'une conférence sur l'environnement. Pour l'homme de la rue, les problèmes de la ville, c'est le logement et les difficultés de transport ; pour l'homme de gouvernement, c'est l'industrialisation, le développement économique. A ce titre, l'arbre de parade, tout de même, est jugé intéressant. Le rapport justificatif du schéma directeur de la ville nouvelle de San-Pedro indiquait en clair que l'aménagement du front de mer en parcs et avenues plantées constituait un objectif prioritaire, car il devait rendre crédible et attractif le site de San-Pedro aux yeux des investisseurs. La distribution des arbres publics à Abidjan et Yamoussoukro n'a pas d'autres explications. Alors ?

Et pourtant ! L'ombre de l'arbre est douce. Puissent les habitants d'Abidjan, demain, lorsqu'ils seront fatigués, n'avoir pas à trop chercher pour trouver l'ombre apaisante...

1980

(1) Il ne s'agit pas néanmoins, d'un point de vue strictement scientifique, d'une forêt primaire (vierge), la région étant habitée de longue date par des peuples pratiquant une agriculture itinérante. Mais cela n'ôte rien au spectacle d'une sylvie de quelque soixante mètres d'épaisseur que le relief en creux du site (une dénivellée totale d'une centaine de mètres) met bien en valeur.

(2) Déjà les câbles apportant à la grande ville la lointaine électricité de Kossou s'y sont taillé un large couloir, et la voie autoroutière est-ouest l'a légèrement éraflée.

Index des arbres, arbustes et lianes cités
avec indication de leurs origines

PAGES			
292.300	Acalypha <i>A. wilkesiana macrophylla</i>	Euphorbiacées	ASIE
290	Albizzia <i>A. lebbbeck</i>	Mimosacées	ANTILLES
290	Anacardier <i>Anacardium occidentale</i>	Anacardiacées	AMÉRIQUE SUD
301	Araucaria <i>A. excelsa</i>	Araucariacées	AUSTRALIE
292.293	Arbre à pain <i>Artocarpus incisus</i>	Moracées	POLYNÉSIE
292	Arbre du voyageur <i>Ravenala madagascariensis</i>	Scitaminées	MADAGASCAR
290	Areca <i>A. catechu</i> <i>A. lutescens</i>	Palmacées	MADAGASCAR
292.294.297	Avocatier <i>Persea americana</i>	Lauracées	MEXIQUE
292.293.301	Badamier <i>Terminalia catalpa</i>	Combrétacées	ASIE
292.293	Bambou de chine <i>Bambusa</i> sp.	Bambusacées	ASIE SUD-EST
292.295	Bambou nain <i>Bambusa multiplex</i>	Bambusacées	
292.294.297	Bananier <i>Musa</i> sp.	Musacées	ASIE SUD-EST
293	Banyan <i>Ficus</i> sp.	Urticacées	INDES
293.294	Barbadine <i>Passiflora quadrangulis</i>	Passifloracées	AMÉRIQUE
293	Baobab <i>Adansonia digitata</i>	Bombacacées	AFRIQUE
293	Bois de fer		
295.300	Bougainvillé <i>Bougainvillea</i> sp.	Nyctaginacées	BRÉSIL
297	Cacaoyer <i>Theobroma cacao</i>	Sterculiacées	AMÉRIQUE SUD
290	Caïlcédraat <i>Khaya senegalensis</i>	Méliacées	AFRIQUE
292	Caoutchouc <i>Ficus elastica</i>	Urticacées	INDES
302	Callistémon <i>C. lanceolatus</i>	Myrtacées	AUSTRALIE
294.300	Canne à sucre <i>Saccharum officinarum</i>	Graminées	

PAGES			
291.293	Cassia de Java <i>C. javanica</i>	Césalpinacées (Légumin.)	INDONÉSIE
291.293	Cassia <i>C. floribunda</i>	Césalpinacées (Légumin.)	
291.293.295	Cassia <i>C. siamea</i>	Césalpinacées (Légumin.)	ASIE
291.293	Cassia <i>C. spectabilis</i>	Césalpinacées (Légumin.)	ASIE
293	Carambolier <i>Averrhoa carambola</i>	Oxalidacées	INDES
292.293	Cerisier de Cayenne <i>Eugenia uniflora</i>	Myrtacées	AMÉRIQUE SUD
293	Cerisier de Chine <i>Nephelium litchi</i>	Sapindacées	CHINE
300	Clérodendron <i>C. paniculatum</i>	Verbenacées	
290.293.297	Cocotier <i>Cocos nucifera</i>	Palmacées	OCÉANIE
293	Cœur de Marie <i>Clerodendron thomsonae</i>	Verbenacées	AFRIQUE
297	Colatier <i>Cola souminata</i>	Sterculiacées	AFRIQUE OCC.
292.293	Corossolier <i>Annona muricata</i>	Annonacées	AMÉRIQUE
292.300	Croton <i>Codiaeum</i> sp.	Euphorbiacées	{ ASIE SUD-EST OCÉANIE
290.292.294.295 297.297	Elaeïs <i>E. guineensis</i>	Palmacées	AFRIQUE ÉQUAT.
300.301	Erythrine <i>E. indica</i>	Papilionacées (Légumin.)	ASIE OCÉANIE
290.301	Eucalyptus <i>E. sp.</i>	Myrtacées	AUSTRALIE
301	Eucalyptus <i>E. torrelliana</i>	Myrtacées	
292	Ficus <i>F. elastica</i>	Urticacées	INDES
301	Ficus <i>F. benjamina</i>	Urticacées	
301	Ficus <i>F. nitida</i>	Urticacées	
292.293	Filao <i>Casuarina equisetifolia</i>	Casuarinées	AUSTRALIE
290.293	Flamboyant <i>Delonix regia</i>	Césalpinacées (Légumin.)	MADAGASCAR
301	Framiré <i>Terminalia ivorensis</i>	Combrétacées	AFRIQUE OCC.
293.301	Frangipanier <i>Plumeria</i> sp.	Apocynacées	AMÉRIQUE
300	Frigelia <i>Phyllanthus nivosus</i>	Euphorbiacées	

PAGES			
291	Fromager <i>Ceiba pentandra</i>	Malvacées	AFRIQUE
292.293.297	Goyavier <i>Psidium guajava</i>	Myrtacées	AMÉRIQUE
292	Hévée <i>H. brasiliensis</i>	Euphorbiacées	BRÉSIL
300	Hibiscus <i>H. rosa-sinensis</i>	Malvacées	CHINE
300	Ixora <i>I. coccinea</i> <i>I. macrothyrsa</i>	Rubiacées	ASIE SUD-EST
292.293	Jacaranda <i>J. acutifolia</i>	Bignoniacées	BRÉSIL
300.301	Jatropha <i>J. pandurifolia</i>	Euphorbiacées	AMÉRIQUE SUD
290.293	Kapokier <i>Bombax</i> sp.	Bombacacées	AFRIQUE
301	Lagerstroemia <i>L. indica</i>	Lythracées	INDES
292	Liane corail <i>Antigonon leptopus</i>	Polygonacées	
297	Lime (nom du fruit) <i>Citrus aurantifolia</i>	Aurantiacées	ASIE
293	Litchi <i>Nephelium litchi</i>	Sapindacées	CHINE
294.297	Mandariner <i>Citrus reticulata</i>	Aurantiacées	ASIE SUD-EST
293	Mangoustanier <i>Garcinia mangostana</i>	Guttiféracées	MALAISIE
290.293.294.295. 296.297	Manguier <i>Mangifera indica</i>	Anacardiacees	ASIE
294	Manihot <i>M. glaziovii</i>	Euphorbiacées	BRÉSIL
290	Neem <i>Azadirachta indica</i>	Méliciées	INDES
293	Noisetier de Cayenne <i>Pachira</i> sp.	Malvacées	AMÉRIQUE SUD
291	Œil de paon <i>Adenanthera pavolina</i>	Césalpiniacées (Légumin.)	INDES
292.293.294.297	Oranger doux <i>Citrus sinensis</i>	Aurantiacées	ASIE SUD-EST
290.292.294.295. 297	Palmier à huile <i>Elaeis guineensis</i>	Palmacées	AFRIQUE ÉQUAT.
293	Palmier-céleri <i>Caryota mitis</i>	Palmacées	AMÉRIQUE
290.293	Palmier royal <i>Roystonea regia</i>	Palmacées	CUBA
293.294.297	Papayer <i>Carica papaya</i>	Caricacées	MEXIQUE
293	Parasolier <i>Musanga smithii</i>	Moracées	AFRIQUE
301	Pin du Honduras <i>Pinus caribea hondurensis</i>	Pinacées	AMÉRIQUE CENTR.

PAGES			
301	Pin-chandelle <i>Pinus khasya</i>	Pinacées	
291	Pithécolobium <i>P. saman</i>	Mimosacées (Légumin.)	
292	Podocarpus <i>P. macrophyllus</i>	Taxacées (Conifères)	CHINE
300	Poinsettia <i>P. pulcherrima</i>	Euphorbiacées	MEXIQUE
297	Pomelo <i>Citrus paradisiaca</i>	Aurantiacées	
293	Pomme-cannelle <i>Annona squamosa</i>	Annonacées	AMÉRIQUE SUD
292	Pomme-rose <i>Eugenia jambos</i>	Myrtacées	
292	Pommier d'eau <i>Eugenia malaccensis</i>	Myrtacées	INDES
292	Ravenala <i>R. madagascariensis</i>	Scitaminées	MADAGASCAR
300	Rocoulier <i>Bixa orellana</i>	Bixacées	AMÉRIQUE
290	Rônier <i>Borassus flabellifer</i>	Palmacées	AFRIQUE OCC.
293	Safoutier <i>Dacryoides edulis</i>	Burseracées	
293	Sapotillier <i>Achras sapota</i>	Sapotacées	ANTILLES
293	Schizolobium <i>S. sp.</i>	(Légumineuses)	AMÉRIQUE SUD
290.293	Tamarinier <i>Tamarindus indica</i>	Césalpiniacées	AFRIQUE, ASIE
290	Teck <i>Tectona grandis</i>	Verbenacées	INDES
301	Terminalia <i>T. mandali</i>	Combrétacées	
292	Thunbergia <i>T. grandiflora</i>	Acanthacées	INDES
293	Tulipier du Gabon <i>Spathodea campanulata</i>	Bignoniacées	AFRIQUE
292.293	Ylang-ylang <i>Caranga odorata</i>	Annonacées	ASIE

CLASSEMENT PAR FAMILLES

Familles	Essences	Familles	Essences
Acanthacées	Thunbergia	Bambusacées	Bambou de Chine, Bambou nain
Anacardiées	Anacardier, Manguier	Bignoniacées	Jacaranda, Tulipier du Gabon
Annonacées	Corossolier, Pomme-cannelle, Ylang-ylang	Bixacées	Rocoulier
Apocynacées	Frangipanier	Bombacacées	Baobab, Kapokier
Araucariacées	Araucaria	Caricacées	Papayer
Aurantiacées	Lime, Mandarinier, Pomelo, Oranger	Casuarinées	Filao

<i>Familles</i>	<i>Essences</i>	<i>Familles</i>	<i>Essences</i>
Césalpinacées	Cassia floribunda, Cassia de Java, Cassia siamea, Cassia spectabilis, Flamboyant, Œil de Paon, Tamarinier	Oxalidacées	Carambolier
Combrétacées	Badamier, Framiré, Terminalia	Palmacées	Areca, Cocotier, Elaeïs, Palmier-céleri, Palmier royal, Rônier
Euphorbiacées	Acalypha, Croton, Frigélia, Hévée, Jatropha, Manihot, Poinsettia	Papilionacées	Erythrine
Graminacées	Canne à sucre	Passifloracées	Barbadine (Passiflore, Fleur et fruit de la Passion)
Guttiféracées	Mangoustanier	Pinacées	Pin du Honduras, Pinus khasia (Pin-chandelle)
Lauracées	Avocatier	Polygonacées	Liane corail
Légumineuses	(ordre ou famille selon les auteurs). Cf. Césalpinacées, Mimosacées, Papilionacées, alternativement considérées comme familles ou sous-familles	Rubiacées	Ixora
Lythracées	Lagerstroemia	Sapindacées	Cerisier de Chine (Litchi)
Malvacées	Fromager, Hibiscus, Noisetier de Cayenne	Sapotacées	Sapotillier
Méliacées	Caïlcédrat, Neem	Scitaminées	Ravenala (Arbre-du-voyageur)
Mimosacées	Albizzia, Pithécolobium, Schizolobium	Sterculiacées	Cacaoyer, Colatier (Kolatier)
Moracées	Arbre-à-pain, Parasolier	Taxacées	Podocarpus
Musacées	Bananier, Ravenala (Arbre-du-voyageur) selon certains auteurs	Urticacées	Banyan, Caoutchouc, Ficus benjamini, Ficus nitida
Myrtacées	Callistémon, Cerisier de Cayenne, Eucalyptus, Goyavier, Pomme-rose, Pommier d'eau	Verbenacées	Clérodendron, Cœur de Marie, Teck.
Nyctaginacées	Bougainvillé		

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M. le 22 avril 1981.